

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 26/03/2026

Date d'affichage : 21/03/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 26 - Votants : 27

Le 26 MARS 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

Sont présents : Adrien JEHENNE, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoint au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, , Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Séverine LEPROVOST, Nadège BOULE Conseillers municipaux,

Sont absents excusés : Nadia JEHAN FAUDET

Ont donné procuration : Nadia JEHAN FAUDET à Adrien JEHENNE.

Secrétaire de séance : Nadège BOULE

Délibération portant élection de la commission d'appels d'offres

Rapporteur Adrien JEHENNE

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du Maire, Président de droit, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du Conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil municipal est donc invité à procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Monsieur le Maire propose de constituer la commission suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
David GIROULT	Sébastien DANGUY
Mickaël ROGER	Patrick HUARD
Emilie DESVOL	Nelly MAUDUIT-JOSEPH

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la composition de la commission d'appels d'offre qui est élue avec 100% des voies.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 02 avril 2026.

Le secrétaire de séance,
Nadège BOULE



Le Maire,
Adrien JEHENNE

